

COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, 12 septembre 2022

**Hausse des coûts de l'énergie :
Pia Imbs interpelle Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des
Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique sur les
conséquences des augmentations et demande des mesures
urgentes en faveur des collectivités territoriales**

Ce lundi 12 septembre, Pia Imbs, présidente de l'Eurométropole de Strasbourg, a participé, aux côtés de Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, à l'inauguration du datacenter nouvelle génération OVHcloud qui hébergera prochainement 15 000 nouveaux serveurs à Strasbourg.

Pia Imbs s'est saisie de l'opportunité de cette visite pour interpeller le ministre sur la situation critique dans laquelle se trouvent actuellement les collectivités territoriales. Elle a souhaité rappeler que la hausse historique des prix de l'énergie faisait peser une contrainte inédite sur les collectivités alors que les finances locales sont d'ores et déjà impactées par un contexte inflationniste d'ampleur.

L'évolution exponentielle des coûts de l'énergie pour l'Eurométropole et celle des coûts de construction va nécessairement impacter le fonctionnement des services publics locaux, essentiels à la cohésion sociale et territoriale. L'investissement public de l'Eurométropole, générateur d'activité et d'emploi local, sera également concerné ainsi que la capacité d'action au service de la transformation écologique et la résilience économique du territoire.

« Afin que cette hausse soudaine des coûts de l'énergie ne mette pas en péril l'accès aux services publics locaux essentiels, la collectivité prend ses responsabilités. Mais dans un contexte où il nous faudra faire face aux prochains hivers au regard d'un contexte climatique et géopolitique qui participe à une augmentation inévitable des prix de l'énergie sur la durée, l'État doit être à nos côtés », indique Pia Imbs.

La présidente de l'Eurométropole de Strasbourg indique également qu'elle plaide pour la mise en place d'un bouclier tarifaire au bénéfice des collectivités. Proposition qu'elle ne manquera pas de porter auprès de ses collègues à l'occasion des journées nationales de France Urbaine le 23 septembre prochain à Reims.